LES 5 POINTS CLÉS DE LA PRÉVENTION LORS DU TERRASSEMENT À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

1. DT-DICT

Les points ci-dessous sont à vérifier

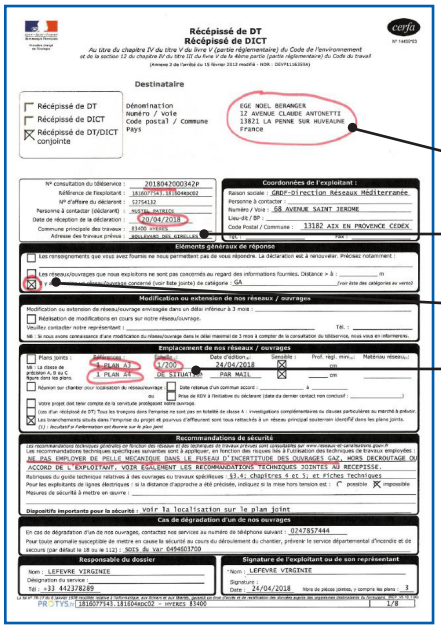
Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Destinataire

Adresse entreprise

Adresse chantier

Présence des réseaux

Format plan

2. PLANS

Les plans doivent être **sur** le chantier, au format indiqué sur la DICT et à l'échelle 1/200ème

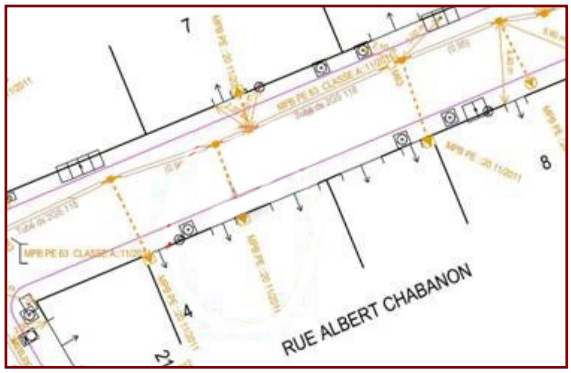

3. AFFLEURANTS

Les affleurants sont des indices de positionnement du réseau et des branchements. Ils sont parfois masqués (herbe, volets, crépis...).

Coffrets en élévation

Coffrets enterrés

Regards en façade (type marseillais)

4. MARQUAGE

Le marquage au sol est obligatoire et doit être maintenu tout au long du chantier, y compris quand l'enrobé est enlevé.

5. PELLES MECANIQUES

Il convient d'adapter le mode de terrassement à proximité des réseaux, notamment **le terrassement à la pelle mécanique qui est interdit à proximité des ouvrages gaz**. Les classes de précision A, B ou C sont indiquées sur les plans des réseaux gaz. Il s'agit de la zone d'incertitude dans laquelle le réseau gaz peut être présent. Il est obligatoire d'en tenir compte lors de l'utilisation de la pelle mécanique.

En cas de doute, d'incohérence entre le terrain et la cartographie, ou de point dur, un point d'arrêt est demandé pour interroger l'exploitant de réseaux.